

Lyon était dominé par une faction royaliste alliée de l'étranger. Or, le 16 août, devenu commandant en chef des troupes d'investissement, il adressa de son quartier général de la Pape, à la population de Lyon, une dépêche pour lui faire savoir que les représentants en mission refusaient d'avoir aucun rapport avec les autorités de la ville et voulaient traiter directement avec le peuple abusé par les chefs qu'il s'était donnés. Il s'attira cette fière réponse qui dut l'édifier sur le véritable esprit des assiégés : « Citoyen représentant, vous n'aurez pas de prétexte pour paraître douter de notre vœu ; nous vous envoyons notre lettre revêtue des signatures individuelles du peuple de Lyon. Nos commissaires sont les membres des corps administratifs, et nous déposons de nouveau dans leurs mains la plénitude de nos pouvoirs et de notre confiance illimitée. Si vous avez de nouvelles propositions, le peuple de Lyon vous somme de les leur adresser ; on en délibérera ; voilà notre dernier mot... Incapables de supporter d'indignes fers, nous résisterons jusqu'à la ruine de notre ville... (1). »

La lettre avant d'être envoyée au quartier général de l'armée assiégeante fut déposée dans les sections de la ville, pour y recevoir les signatures des citoyens. Plus de 20.000 Lyonnais la signèrent et leurs noms ne remplirent pas moins de 242 pages. La pièce, imprimée par ordre de la Convention, devint une liste de proscription ; 1.600 noms, parmi ceux qu'elle contient, se retrouvent sur une autre liste plus connue, qu'on a dressée depuis, sur les minutes des jugements de condamnation déposés aux Archives, celle des victimes immolées après le siège.

Veut-on savoir sûrement d'où soufflait le vent de révolte

---

(1) Meizger. — *Lyon pendant le siège*, p. 43.